

Marssac Info



Journal Municipal d'information

Octobre 2015 - N° 64

Plus de sport, plus de culture, plus d'idées... Encore un Marssac info riche en promesses...

Je vous souhaite un joli mois d'octobre.

Anne-Marie Rosé



complexe omnisports dont le chantier démarre



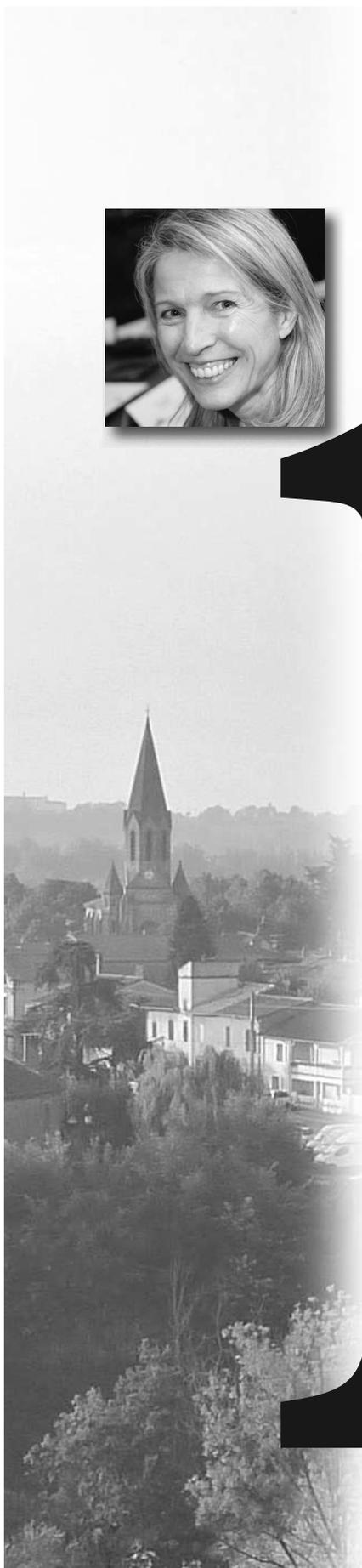
nom à trouver pour notre «petit parc» qui vient d'être équipé de bancs flambants neufs.



nouveau rendez-vous avec le médiabus tous les jeudis...



nouveau club de basket qui se crée à Marssac



[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 à 5
Le point sur la rentrée 2015	p 6
Une soirée astronomie très réussie	p 7
Compte-rendu du Conseil	p 8 à 11
Rencontre avec les relais de quartier et les distributeurs du Marssac Info	p 11
Vos relais de quartier	p 12
Nouveau : le Médiabus desservira Marssac	p 13
Elections régionales 6 et 13 décembre 2015	p 13
Commémoration du 11 novembre	p 13
Le Marssac Basket Club est né !	p 14
Friperie de Marssac	p 14
Vive le vélo !	p 15
Marché gourmand, une première expérience réussie	p 15
Mélodie n'Sol vous attend	p 16
La vie de la paroisse	p 16
Exposition de miniatures	p 17
Assemblée générale du Comité des Fêtes	p 18
Ambiance Scandale : le programme	p 18
Bibliothèque	p 19
Numéros utiles	p 19
Florentin : la rentrée de l'athlétisme	p 20
Marssac Rugby XIII	p 20
Théâtre «Les planches»	p 20 et 21
St Quil 2015, retour en images	p 22 et 23
Repas de quartier Chemin de Guille	p 23
Ecole de basket	p 24

Précision

Marssac info, journal municipal d'information

Directrice de la publication :

Anne-Marie Rosé

Coordination de la rédaction :

P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations

Création et mise en page :

P. Crépin

Tirage : 1 600 ex

Distribution : par nos soins

Papier entièrement recyclé

Impression : Sorep Albi

Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Vendredi

8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47

Fax 05 63 53 10 15

accueil@marssac-sur-tarn.fr

www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous le mardi de 9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin

06 37 74 30 54

pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon

06 23 87 24 98

thierry.stefanon@wanadoo.fr

LA DÉPÊCHE
DU MIDI

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le

poste de correspondante pour la commune de Marssac. Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les événements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre
Le Journal du Tarn

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin :
pascal.crepin@wanadoo.fr

Les travaux sur notre commune



Aménagement du petit parc

Le petit parc, face à la mairie, attire déjà promeneurs et jeunes mariés pour les photos de famille. Mais il manquait jusqu'ici des bancs pour pouvoir s'attarder



dans cet écrin de verdure, à deux pas du centre du village. Situation réparée : cinq bancs en acier laqué ont été installés par nos agents, auxquels s'ajouteront bientôt trois corbeilles de propreté.

Donnons un nom à notre parc municipal

Nous l'appelons jusqu'ici «petit parc», «parc municipal», «parc de la rue Tonimarié», «nouveau parc»... Il a été aménagé sur une parcelle de 3 700 m², en face de la mairie, que la municipalité a acquise pour en faire un parc public. Le site comptait, au départ, de nombreux arbres et arbustes mais d'importants travaux d'abattages, d'entretien et d'aménagement ont été nécessaires pour le mettre en valeur. Avec l'installation des nouveaux bancs, gageons que les marssacois vont définitivement adopter ce nouvel espace public auquel il est temps de donner un nom !

Vous êtes toutes et tous invités à donner votre avis en utilisant le coupon réponse ci dessous. Toutes les propositions seront collectées et présentées aux élus du conseil municipal. Le choix final fera l'objet d'un vote.

Donnons un nom à notre parc municipal

Nom (facultatif) : _____

Prénom (facultatif) _____

Adresse (facultative) _____

Mes propositions : _____

Coupon à retourner en mairie avant le 31 décembre 2015, en le remettant directement à l'accueil de la mairie ou en l'envoyant par mail (accueil@marssac-sur-tarn.fr) ou courrier postal.



Esplanade de la Liberté : les travaux bientôt terminés

A proximité du nouveau rond-point de la RD 988, l'esplanade de la Liberté est un élément structurant de l'aménagement de la ZAC du Bourdelas. Les travaux se terminent ; enrobés et signalétiques seront posés début octobre. Une piste cyclable sera tracée, sur chaussée, de part et d'autre du terre-plein central.



Travaux au stade Désiré Gach

Suite aux travaux réalisés sur les réseaux eaux usées et pluvial cet été, il a fallu reprendre le revêtement bi couche devant l'entrée du stade et devant les vestiaires.



Un nouveau jeu installé à la maternelle

Un nouveau jeu a été installé dans la cour de l'école maternelle, en lieu et place de l'ancien jeu en bois qui présentait des signes de vétusté. Echelle, balcon, rampe d'escalade, tobogan, comptoir font la joie des tout petits qui ne boudent pas leur plaisir. Le revêtement du sol a été lui aussi changé.



A l'école primaire, un panneau d'affichage «comme neuf»

Placé à l'entrée de l'école primaire et affrontant, toute l'année, soleil, vents et pluies, le panneau d'affichage faisait grise mine. Très solide, il méritait d'être conservé, tout en lui redonnant un coup de neuf. C'est chose faite : nos agents ont refait la peinture et remplacé les vitres plexiglas.



Avant



Après

Rue des écoles – travaux d'élagage

Les arbres de la cour du primaire, côté rue des écoles, avaient pris trop d'ampleur. Une taille était nécessaire. Elle a été réalisée par l'entreprise Eco.Va.na.



Avenue d'Albi : nouveau traçage pour les places de stationnement

C'est l'entreprise Signaux Girod Tarn qui a réalisé le nouveau marquage au sol des places de parking avenue d'Albi. L'angle d'inclinaison des places a été légèrement modifié afin de faciliter les manœuvres de recul au moment de quitter le stationnement. Par ailleurs le nombre de places «rouges» et de places «bleues» a été augmenté.

Stationnement : quelques règles à rappeler

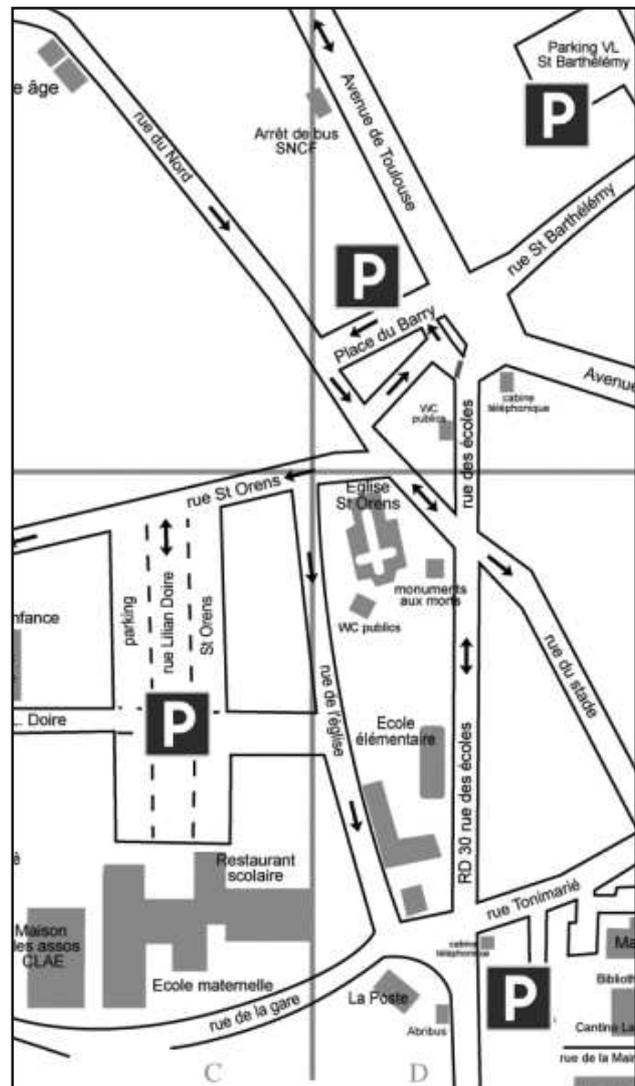
Le stationnement en centre-ville de Marssac est gratuit et réglementé, pour l'intérêt de tous et le respect de chacun.

- Marquage ROUGE = stationnement autorisé 15 mn
- Marquage BLEU = stationnement autorisé 1h30 mn
- Marquage BLANC = stationnement autorisé illimité

A retenir aussi : le marquage au sol JAUNE = interdiction de stationner.

Trois parkings municipaux permettent également de se garer à proximité des commerces et des services du centre bourg :

- RUE SAINT-ORENS
- RUE SAINT- BARTELEMY
- RUE DES ECOLES



Le point sur la rentrée 2015

Ce sont 298 enfants qui ont pris le chemin de l'école de notre école cette année, 105 en maternelle et 193 en primaire. Ils se répartissent sur 11 classes, dont 3 à double niveaux. Un effectif très stable puisque nous comptons 297 élèves à la rentrée 2014.

Trois nouveaux enseignants sont arrivés pour cette nouvelle rentrée, tous les trois en primaire.

La direction de l'école est toujours assurée par Monsieur Joël Scaïni qui partage son emploi du temps entre sa fonction de directeur et sa fonction d'enseignant.

Notre équipe d'ATSEM est toujours fidèle au poste avec mesdames Christine Bousquet, Martine Giron, Françoise Maroule et Marie-Paule Bousquet. Madame Martine Torre fera quant à elle valoir ses droits à la retraite à partir du 1^{er} décembre. Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

A noter : Monsieur le directeur reçoit principalement les familles le lundi et le mardi sur RDV. Contact : 05 63 53 10 17



Enseignants	Classes	Effectifs
Mme Linette Antao	Petite section maternelle	24
Mme Karine Bayle	Moyenne section maternelle	27
Mme Carole Monsarrat	Moyenne section maternelle	26
Mme Betty Etienne	Grande section maternelle	28
M.Marc Camboulives	CP	29
Mme Muriel Lacaze	CP/CE1	27 (17CP / 10CE1)
Mme Laurence Marchal	CE1	30
Mme Solange Robles	CE2	28
M.Clément Sicard	CE2/CM1	25 (11CE2 / 14 CM1)
M.Joël Scaïni/Bastien Alberty	CM1/CM2	25 (12 CM1 / 13CM2)
Mme Sandrine Kubanik	CM2	29

La rentrée c'est aussi pour nos écoliers

- Une classe entièrement repeinte à l'école primaire
- Deux nouveaux vidéo rétroprojecteurs interactifs installés en primaire, qui viennent s'ajouter aux deux appareils achetés l'an dernier
- Un grand jeu tout neuf dans la cour de l'école maternelle
- Trois portes d'entrée du bâtiment de la maternelle mises aux normes accessibilité handicap

Bienvenue à nos nouveaux enseignants



De gauche à droite : Bastien ALBERTY en charge des CM1-CM2 le lundi, mardi et un mercredi sur deux en binôme avec le directeur qui assure le jeudi et vendredi et un mercredi sur deux. Laurence MARCHAL, enseignante du CE1, et Muriel LACAZE, enseignante du CP-CE1.

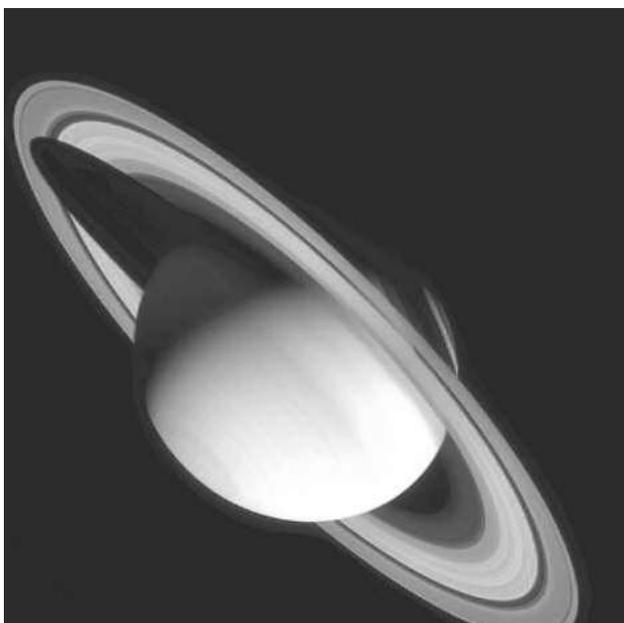
Rentrée 2015 : aide aux jeunes pour l'inscription aux activités culturelles et sportives

Pour qu'aucun enfant de l'école ne soit privé d'activités sportives ou culturelles pour des raisons financières, le CCAS a mis en place une **aide spécifique afin de diminuer le coût de l'inscription pour les familles.** Les familles intéressées peuvent s'adresser au CCAS
Tel : 05 63 55 40 47 ou à Madame Lydie Picaronie, adjointe aux affaires sociales, qui reçoit sur rendez-vous à la mairie de Marssac.

Une soirée astronomie très réussie

Les caprices de la météo se sont faits discrets ce 18 septembre pour notre première soirée astronomie animée par le club des astronomes amateurs Albiréo. Rendez-vous avait été donné aux amoureux des étoiles sur le stade Désiré Gach pour l'observation du ciel. Deux télescopes étaient à leur disposition et la mairie avait éteint l'éclairage public sur la zone pour favoriser la qualité de l'observation. Après l'observation à l'œil nu des constellations stellaires (l'aide du pointeur laser de l'animateur a été précieuse), il a été possible de contempler la lune. Une petite exploration de la surface lunaire qui a émerveillé enfants et adultes présents, tant les télescopes « rapprochent » de notre satellite naturel dont la distance moyenne à la terre est tout de même de 384 000 km. Et après la lune, ce fut le beau spectacle de Saturne et de ses anneaux qui se dévoila dans la lunette des télescopes.

Une exposition de panneaux thématiques et une conférence ont complété cette soirée qui a ravi petits et grands.



- CONSEIL MUNICIPAL n°15/05 - Compte rendu de séance Du Jeudi 23 Juillet 2015 Ouverture de séance à 19h30

L'an deux mille quinze et le vingt-trois juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Myriam DELARUE, Dominique FERRIERE, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoint.
Christelle CARRIERE, Jean-Pierre CASSAGNES, Jacqueline DEIDE-ROBERT, Elise FARGIER, Aline GARTNER, Pascal PECHARMAN, Anne PIEROT, Jean-Pierre PUJOL, Gilbert ROCHE, Christelle SUAU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :
Fanny BOULZE représentée par Elise FARGIER,
Pascal CREPIN représenté par Thierry MALLÉ,
Bruno DORÉ représenté par Christelle SUAU,
Michel GASC représenté par Myriam DELARUE,
Jean GUILHEM représenté par Dominique FERRIERE,
Joël LOUP représenté par Lydie PICARONIE,
Thierry STEFANON représenté par Anne-Marie ROSÉ.

Absente excusée :
DESMAZES Morgane.

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE.

Approbation du compte-rendu de la séance du 08 juillet 2015

Le compte-rendu de la séance du 08 juin 2015 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Plan Local d'Urbanisme : Approbation de la Modification simplifiée n° 2
- 2 - Dénomination de rue : ZAC de Rieumas 1ère phase
- 3- Emprunts complexe omnisports
- 4 - Décision modificative n° 1
- 5 - Transfert au SDET de la Compétence Optionnelle : « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)
- 6 - Contrat aidé – C.U.I.-C.A.E.
- 7 - Subvention DETR 2015 - Modification du dossier n°1

Questions diverses

1 - PLAN LOCAL D'URBANISME : APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2

Présenté par Monsieur Thierry MALLÉ, Adjoint en charge des travaux et de l'urbanisme

Depuis la loi Urbanisme et Habitat (UH) du 2 juillet 2003, la modification est la procédure de droit commun pour faire évoluer le PLU.

Cependant, distincte de cette procédure, une procédure de modification simplifiée a été introduite dans le code de l'urbanisme (article L123-13-3) par la loi n° 2009-179 du 17 février 2009 que la loi ALUR n°2014-366 du 24 mars 2014 est venue compléter.

Ainsi pour engager une procédure de modification simplifiée, le projet ne doit pas avoir pour effet :

- Soit de changer les orientations définies par le projet d'aménagement et de développement durable - Soit de réduire un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière ;

- Soit de réduire une protection édictée en raison des risques de nuisances, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels, ou d'une évolution de nature à induire de graves risques de nuisances.
- Soit de majorer de plus de 20 % les possibilités de construction résultant, dans une zone, de l'application de l'ensemble des règles du plan ;

- Soit de diminuer ces possibilités de construire ;
- Soit de réduire la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser ;

Les adaptations à apporter au PLU visent à intégrer une modification réglementaire

1 – en zones AU1 et AU2, afin de permettre l'adaptation de l'article 6 portant sur les implantations des constructions par rapport aux voies et emprises publiques ;

2 – En zone AU, afin de permettre l'adaptation de l'article 11 portant sur la hauteur des clôtures en limite séparative.

Par ailleurs, la modification simplifiée prend également en compte l'arrêté du 05 octobre 2012 portant mise à jour du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département du Tarn qui est remplacé par l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2015.

La procédure de modification simplifiée peut donc être appliquée à cette évolution réglementaire.

Les modalités de la mise à disposition ont été portées à la connaissance du public le 04 juin 2015 dans le Tarn Libre soit au moins huit jours avant le début de cette mise à disposition. Le dossier sur le projet de modification a ensuite été notifié aux personnes publiques associées. La consultation du public sur le projet de modification simplifiée a été organisée du 15 juin 2015 au 15 juillet 2015 inclus. Le projet de modification, l'exposé de ses motifs, ainsi qu'un registre destiné aux observations du public ont été mis à sa disposition à la mairie au service Urbanisme, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Une seule observation de la SEM 81, aménageur de l'opération ZAC de Bourdelas, a été formulée par courrier en date du 30 juin 2015, demandant un ajustement dans la rédaction du point 3 de l'article AU-6, afin que toute construction nouvelle dans la zone AU1 puisse être implantée à l'alignement ou à au moins 5 m des voies et emprises publiques, entre 4 et 5 m de l'alignement de la future Esplanade et à au moins 12 m de l'axe de la RD 988, nouvelle rédaction qui peut être ici retenue.

La Chambre d'agriculture du Tarn a répondu pour sa part qu'elle n'avait aucune observation particulière à formuler. Le Conseil Régional a répondu qu'il n'a, à ce jour, aucune observation à formuler concernant ce dossier.

Cette modification simplifiée ne porte pas atteinte à l'économie générale du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D), ne réduit pas un espace boisé classé, une zone agricole ou une zone naturelle et forestière, ou une protection édictée en raison des risques de nuisance, de la qualité des sites, des paysages ou des milieux naturels et enfin ne comporte pas de graves risques de nuisances.

Elle ne majore pas de plus de 20 % les possibilités de construction résultant, dans les zones concernées, de l'application de l'ensemble des règles du plan ;

Elle ne diminue pas ces possibilités de construire, et ne réduit pas la surface d'une zone urbaine ou à urbaniser ;

La délibération d'approbation de la modification simplifiée du PLU marque l'achèvement de la procédure.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L 123-13 ;

Vu la délibération en date du 26 mai 2005 ayant approuvé le PLU, modifié le 5 juillet 2007, modifié le 25 mars 2009, modifié le 9 mars 2010, mis en compatibilité le 2 mars 2012 et modifié le 30 janvier 2014 ; Vu la modification simplifiée n° 1 approuvée le 21 juillet 2014 ;

VU la publication de l'avis de mise à disposition du projet dans le journal du Tarn Libre diffusé le 06 juin 2014,

Vu la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée pendant un mois, du 15 juin 2015 au 15 juillet 2015 inclus, et l'information faite par voie d'affichage et insertion dans la presse ;

Considérant que l'observation de la SEM 81, demandant la modification du point 3 de l'article AU-6,

permettra d'augmenter les possibilités de construction dans ces zones, tout en restant dans la limite des 20 % autorisés par la loi ;

Vu le rapport de présentation de la modification simplifiée n° 2

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

- DECIDE d'approuver la modification simplifiée n° 2 du PLU telle qu'elle est annexée à la présente ;

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois, et d'une mention dans un journal diffusé dans le Département conformément aux articles R 123-24 et R 123-25 du Code de l'Urbanisme ;

Le PLU approuvé et modifié est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture ;

La présente délibération est exécutoire à compter de sa transmission à la Préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

2 - DENOMINATION DE RUE : ZAC DE RIEUMAS 1ERE PHASE

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de dénommer les futures voies internes de la première tranche de travaux de la ZAC de Rieumas.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

VALIDE la dénomination suivante :

Avenue de la Pélatié

Et la situe comme indiqué sur le plan joint.

3- EMPRUNTS COMPLEXE OMNISPORTS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2337-3, L.3336-1 et L.4333-1
- Vu l'article L.2122-22 du CGCT, permettant, par délégation du conseil municipal au maire, de procéder à la réalisation d'emprunts destinés au financement d'investissement prévus au budget ;
- Vu le Budget Primitif de la commune, approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 26 mars 2015.

- Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement ;

- Considérant les travaux d'un montant total de 2 328 241 € H.T. pour la construction d'un complexe omnisports ;

- Considérant qu'il est nécessaire de recourir à l'emprunt pour un montant maximum de 1 500 000€,

comprenant un emprunt long terme pour financer les travaux et un emprunt court terme pour financer la TVA en l'attente du versement du FCTVA ;
- Considérant que la consultation des banques est en cours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire :

à procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement du complexe omnisports, dans la limite de 1 500 000 € comprenant un emprunt long terme pour financer les travaux et un emprunt court terme pour financer la TVA en l'attente du versement du FCTVA ;
à signer tout document relatif à cette opération.

4 - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Madame le Maire indique qu'il convient de modifier les crédits comme suit :

Op. 607 travaux aux écoles : - 18 100 €
Op.615 Accessibilité ERP-IOP : + 18 100 €

Op. 608 bâtiments communaux 2015 : + 10 000 €
020 dépenses imprévues : - 10 000 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la décision modificative ci-dessus.

5 - TRANSFERT AU SDET DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE : INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES (IRVE)

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2224-37 qui stipule :

«sous réserve d'une offre inexistante, insuffisante ou inadéquate sur leur territoire, les communes peuvent créer et entretenir des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou mettre en place un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. L'exploitation peut comprendre l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.
Elles peuvent transférer cette compétence aux établissements publics de coopération intercommunale... aux autorités organisatrices d'un réseau public de distribution d'électricité visées à l'article L. 2224-31...»

Vu la délibération du comité syndical du SDET en date du 19 juin 2015 approuvant à l'unanimité de ses membres les nouveaux statuts, et notamment l'article 4-2-3 habilitant le SDET à exercer la compétence

optionnelle Infrastructures de Charge pour Véhicules Electriques (IRVE)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

D'APPROUVER le transfert de la compétence Infrastructures de charge pour Véhicules Electriques (IRVE) au SDET,

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de cette compétence.

6 - CONTRAT AIDE – C.U.I.-C.A.E.

Suite au départ par voie de mutation d'un agent administratif, il est proposé d'ouvrir un poste sous forme de contrat aidé de droit privé (C.A.E. ou C.U.I.), pour une année, renouvelable un an.

Le Conseil Municipal, avec 2 abstentions et 20 voix pour :

- Décide la création d'un poste de type CUI-CAE pour une durée de un an renouvelable une fois
- Charge Madame le Maire de signer tout document relatif à cet emploi.

7 - SUBVENTION DETR 2015 - MODIFICATION DU DOSSIER N°1

Madame le Maire indique que le dossier de demande de subvention DETR déposé en janvier a reçu un avis favorable des services de l'Etat. Elle indique que le taux de subvention accordé est de 40 %, représentant 25 784 € pour un montant de travaux de 64 462 € H.T.. Suite à la dégradation rapide de la toiture de l'extension de la salle polyvalente, réalisée en plaques de fibrociment amianté, il est proposé de demander aux services de l'Etat de remplacer les travaux de réfection de la toiture de la distillerie, initialement programmés dans le dossier par les travaux de réfection de la toiture de la salle polyvalente.

Le nouveau plan de financement s'établit comme suit

DEPENSES

3 portes anti-paniques avec 1 ouvrant de 1000	6 900.00 €
Barre anti-panique sur porte existante	794.80 €
Vidéoprojecteurs interactifs	5 211.00 €
Désamiantage de la toiture de l'extension de la salle polyvalente	9 850.00 €
Réfection toiture extension salle polyvalente	19 958.00 €
Imprévus (10 %)	4 217.00 €
TOTAL H.T.	46 930.80 €
TVA	5 394.56 €
TOTAL	52 325.36 €

RECETTES

Subvention DETR 40 %	18 772.32 €
FCTVA 15.761 %	4 251.18 €
Autofinancement	29 301.86 €
TOTAL	52 325.36 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le nouveau plan de financement, demande aux services de l'Etat de bien vouloir modifier le dossier de subvention en conséquence.

Séance levée à 21 h

Rencontre avec les relais de quartier et les distributeurs du Marssac Info

C'est le 11 septembre qu'élus, relais de quartier et distributeurs du Marssac info se sont retrouvés en mairie pour un rendez-vous désormais traditionnel. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point avec ces bénévoles qui s'investissent dans la vie de leur quartier sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer et écouter leurs propositions pour la commune. Parmi celles-ci l'idée d'organiser deux journées citoyennes pour la propreté du village a particulièrement animé les échanges. Une première journée en avril, à l'occasion de la semaine du développement durable et une seconde en septembre. Une idée fédératrice que les élus du conseil municipal jeunes ont déjà évoquée, et que la municipalité va s'attacher à mettre en œuvre avec l'aide de tous.



Cette première partie de la réunion terminée, monsieur Thierry Mallé, adjoint en charge des travaux, a présenté à l'assistance le détail des plans du complexe omnisports dont la construction vient de démarrer. Invitation a aussi été faite à tous de participer à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants du 25 septembre.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un pot de l'amitié.



Distributeur : une mission parfois risquée !

Au cours de la soirée le problème de certains chiens qui n'hésitent pas à s'en prendre aux distributeurs venus glisser le Marssac Info dans la boîte aux lettres de leur maître a été soulevé. Il a été décidé que ces incidents seront désormais signalés à la mairie. Un courrier sera alors envoyé aux propriétaires des chiens pour les informer de l'arrêt de la distribution dans leurs boîtes aux lettres. Bien entendu, il leur sera toujours possible de se procurer le journal municipal à l'accueil de la mairie.



RELAIS DE QUARTIER AU COEUR DE MARSSAC

Connaissez-vous votre relais de quartier ?

Ces volontaires, hommes et femmes, se mettent bénévolement au service de leur quartier pour plus de proximité entre les hommes. Ils sont présents dans chaque quartier. Vous trouverez ici leurs noms, leurs numéros de téléphone et/ou leurs mails.

N'hésitez pas à les contacter. Ils sont là pour vous informer, au plus près des réalités de la vie de votre quartier. Ils sont là aussi, à votre écoute, pour faire remonter vos observations en mairie et s'assurer des suites qui y sont données.

Secteur 1 Centre ville - Tonimarié Le hameau 2 - Vieux Marssac

M. COMBRE Yves-Roger
Mme LO Catherine 05 63 55 20 51
M. MIALHE Xavier 06 83 20 31 96
xavier.mialhe@sfr.fr
M. GUILHEM jean 06 63 67 58 18
jean.guilhem@bbox.fr

Secteur 2 Le Buc - Tourtignac

M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Secteur 3 Lamartine - Pelbousqué

M. REDELSPERGER Olivier 06 18 50 76 87
olivier.redels@sfr.fr

Secteur 4 entre la route de Lagrave, la rue Bernissard et la SNCF

Mme CINTAS Marie Line 05 63 53 23 12
Mme ALARY Sylvie 05 63 55 46 16
M. PECH Roger 05 63 55 42 75

Secteur 5 Le Clos Fleuri - Le Clos Provençal - Les Zagadies - Plaisance - Clos de Barret

Mme VINCENT Yveline 05 63 53 01 06
M. LABORDE René 05 63 56 37 86
M. BRISSEBRAT Claude 06 69 56 50 17
claudette.brissebrat@sfr.fr

Secteur 6 La Tancade - la Pelatié - Lavergne

Mme MAES Chantal 05 63 53 10 47
Mme AUDREN Nadia 05 63 56 61 75
audren.nadia@laposte.net

Secteur 7 La Vialette - St Barthélémy - Guille Rieumas

Mme FERRIERE Charlette 05 63 55 40 41
Mme RIVES Yvette 05 63 53 95 07



Nouveau : le Médiabus desservira Marssac à partir du 8 octobre

Bonne nouvelle : la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a inclus trois communes nouvelles dans la tournée hebdomadaire du Médiabus. Et Marssac fait partie des heureuses élues. Mais au fait qu'est-ce qu'un Médiabus ? Un Médiabus, c'est tout simplement une médiathèque mobile qui contient jusqu'à 3 000 documents. On y trouve des livres, des revues, des magazines, des CD, des DVD, des partitions, des liseuses et même des jeux pour adultes ou enfants. Il est possible de tout consulter sur place gratuitement. Les prêts sont par contre soumis à la présentation d'une carte d'inscription. La



cotisation est de 10 euros par an et par personne. Elle est gratuite pour les enfants, les jeunes de - de 18 ans, les apprentis, les étudiants et les titulaires de la CMU.

Le Médiabus stationnera tous les jeudis de 15h30 à 17h30 sur le parking de la rue des écoles. Il est

aménagé avec une plate-forme élévatrice motorisée qui permet d'accueillir les personnes en fauteuil roulant.

Plus de renseignements en mairie de Marssac ou sur le site <http://mediatheques.grand-albigeois.fr>

Elections régionales 6 et 13 décembre 2015

Deux dates à noter sur votre agenda pour ne pas oublier ce rendez-vous électoral et pour en informer votre entourage. Car, d'après un sondage récent, 35% des Français ignorent que des élections régionales vont avoir lieu en décembre !



Commémoration du 11 novembre

La cérémonie du 11 novembre aura lieu le mercredi 11 novembre à 12h au monument aux morts de Marssac. Cette cérémonie du souvenir sera suivie d'un apéritif servi à la Mairie.

Le Marssac Basket Club est né !

Le basket avait déjà refait son apparition à Marssac l'an dernier puisque Dorian Malphettes, CTF basket, avait mis en place les prémices d'une école de basket. Le relais est maintenant pris de façon durable par le nouveau club qui s'est créé en juin autour de Bernard Alibert, son président, et de Benjamin Bermengo, l'entraîneur. C'est lui qui encadrera les entraînements des jeunes le mercredi après-midi, dans la salle municipale.

Tous les enfants de 6 à 12 ans sont les bienvenus. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à le contacter au 06 77 36 37 36.



Benjamin BERMENGO
Educateur sportif



Bernard ALIBERT
Président

Friperie de Marssac (Fédération Familles Rurales)

Les bénévoles de la Friperie de MARSSAC s/Tarn sont à votre disposition pour vous accueillir au magasin situé au 20 avenue de Toulouse tous les mercredis (de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h) et les vendredis (de 9 h à 12 h). Vous y trouverez un grand choix pour petits et grands (et à petits prix) de vêtements, chaussures, manteaux, accessoires, jouets, livres....

Le magasin de la friperie assure aussi des «Portes Ouvertes» (non stop entre 9 h et 17 h) tous les deuxièmes samedis de chaque mois. Les prochaines dates sont :



**Votre article dans le prochain
Marssac info de novembre**
Attention, la date limite de réception
des articles a changé.



**Article à envoyer
avant le
15 octobre 2015**

**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**

Le tout à : pascal.crepin@wanadoo.fr

- 10 Octobre 2015 sur le thème «Jean, Cuir, Vêtements de sports»
- 14 Novembre 2015 sur le thème «Manteaux, Doudounes, Vêtements chauds»
- 12 Décembre 2015 sur le thème «Noël : vêtements de fêtes, jouets...»

Bien entendu, pendant ces journées, le reste du magasin fonctionne normalement.

Contact : 05.63.54.15.44

Vive le vélo !

[Re]découvrez la liberté de circuler à vélo ! À partir du 25 septembre, **venez participer à des séances d'apprentissage du vélo pour adultes (+18 ans) le samedi matin** animées par un éducateur breveté d'État.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois et la Maison du vélo de Toulouse proposent des séances d'apprentissage du vélo cet automne pour faire ses premiers pas ou retrouver confiance en deux-roues pour circuler facilement en ville.

Deux sessions de formations (comprenant chacune 1h30 de formation sur 4 samedis) sont prévues à partir des samedis 26 septembre ou 7 novembre.

Informations au **05 63 76 06 06**



REDECouvrez LA LIBERTÉ DE CIRCULER À VÉLO !

À partir du 26 septembre, le samedi matin venez participer à des séances d'apprentissage du vélo pour adultes (+18 ans) animées par un éducateur breveté d'État.

2 CYCLES DE FORMATION

4 SÉANCES POUR DÉBUTER OU REDÉBUTER SUR UN VÉLO

Vous n'avez jamais fait de vélo et souhaitez faire ou refaire vos premiers pas, réviser les bases de l'équilibre et du maniement du vélo pour acquérir plus d'autonomie dans vos déplacements.

4 SÉANCES POUR APPRENDRE À CIRCULER EN VILLE EN TOUTE SÉCURITÉ

Vous savez faire du vélo sans être toujours à l'aise pour circuler en ville. Retrouvez confiance et apprenez à vous déplacer dans la circulation sans appréhension.

MODALITÉS PRATIQUES

Les vélos et le matériel nécessaires sont mis à disposition.
Les séances se déroulent à Albi.

20€/personne pour 4 séances de 1h30

LES HORAIRES

Cours Débutants	Cours Circuler en ville
Samedi de 9h30 à 11h	Samedi de 11h à 12h30

DEUX SESSIONS

Samedi 26 septembre	Samedi 7, 14, 21
3, 10 et 17 octobre	et 28 novembre

Groupe de 12 personnes maximum

Informations et inscriptions
Allo Agglo : 05 63 76 06 06
www.grand-albigeois.fr
rubrique Mobilités & déplacements

ne pas jeter sur la voie publique

Marché gourmand, une première expérience réussie

Une météo pessimiste et imprévisible n'a nullement découragé les visiteurs et les producteurs de se retrouver ce samedi 12 septembre dernier à la salle municipale. Les différents



stands qui proposaient des produits du terroir ont été très fréquentés, certains d'entre eux étant même en rupture

de stock au cours de la soirée.



Dans une ambiance musicale, sympathique et chaleureuse, plus de 100 personnes ont pris place autour des tables pour partager un bon repas confectionné au goût de chacun avec des pâtes fraîches, saucisses

de volailles, magrets, fromages, glaces, crêpes, vins, miel.... Fort de ce premier succès, l'association Marszac Ensemble AME vous donne rendez-vous pour un prochain marché gourmand en 2016.



Mélodie n'Sol vous attend

Mélodie n'Sol avec son Atelier Chanson vous attend : Oxygénation, musculation douce, détente... Chanter n'apporte que des bienfaits. Si les effets physiques sont indéniables, d'autres plus subtils, comme un regain de joie et de confiance en soi, sont également au rendez-vous.

Un atelier chanson à Marssac...

...pour avoir la possibilité de chanter en solo accompagné par un ou plusieurs instruments.

Il sera proposé un travail individuel ou en petit groupe sur des chansons choisies par les participants ou proposées par l'enseignant Pascal Brunet, chef de chœur de la chorale.

Le but de cet atelier est d'améliorer sa propre technique vocale, d'aborder l'interprétation (texte, musique, corps, mouvement...) afin de gagner en liberté et plaisir de chanter.

Calendrier du 1^{er} trimestre 2015 :

Samedi 10 octobre de 14 heures à 17 heures (salle Astrolabe, près de la mairie)

Samedi 21 novembre de 14 heures à 17 heures (salle Astrolabe, près de la mairie)

Samedi 12 décembre de 14 heures à 17 heures (salle Astrolabe, près de la mairie)

Cette activité vous est proposée par l'association Mélodie n'Sol, l'adhésion à celle-ci est de 20€ pour l'année, auquel s'ajoute le prix de l'activité, soit 10 euros pour un atelier (nombre de places limitées à 15 personnes par séance, l'association se réserve le droit d'annuler si le nombre de participants n'est pas suffisant).

Pour toutes celles et ceux qui ne sont pas disponibles en semaine mais qui occasionnellement souhaitent se détendre tout en ayant les conseils d'un professionnel, pour toutes celles et ceux qui aimeraient chanter en famille, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

«Commencer la journée en chantant est excellent». Les cordes vocales sont des muscles dont le degré de tension est directement relié à notre état nerveux, émotionnel. C'est pourquoi jouer avec et les détendre va apaiser nos tensions et nous redonner de l'énergie.

Pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez la présidente de Mélodie n'Sol Françoise GRAFF est à votre disposition au 05 63 53 36 82.



La vie de la paroisse

Le Parcours Alpha est un ensemble de repas pour échanger sur Dieu et sur les questions du sens de la vie. En une série de onze repas (plus un samedi complet), c'est une chance de découvrir ou redécouvrir les bases de la foi chrétienne dans une ambiance conviviale et informelle. Ils se déroulent à la salle paroissiale du Pigné (boulevard Salingro à Albi), le jeudi de 19h30 à 22h.

Début du parcours le jeudi 24 septembre 2015.

Contact : M. Guillaume SAUNIER (05 63 49 76 32)

<http://www.parcoursalpha.fr>

Vivre et Aimer est un mouvement de la Pastorale familiale de l'Église catholique qui s'adresse à tous: couples mariés ou non, remariés ou recomposés, croyants ou non-croyants, dans le plus grand respect des opinions et des sentiments de chacun.

- Vous avez déjà 5, 10, 20, 30 ans de mariage ou même plus...

- Vous avez envie de sortir de la routine...
- Vous sentez bien que vous pourriez vivre mieux dans votre couple...
- Vous aimeriez vivre votre relation de couple avec plus de tendresse et d'intensité...
- Vous ne voulez pas voir s'évaporer votre amour par négligence ou laisser-aller...
- Vous voudriez retrouver la fraîcheur d'amour de votre première rencontre...
- Vous avez besoin d'un petit coup de pouce pour raviver vos couleurs d'origine...

Alors nous vous proposons de faire le point, loin de l'agitation quotidienne : un week-end juste pour vous deux, un week-end Vivre & Aimer

Contact : Sophie et Xavier Cremoux sophie-cremoux@orange.fr Site national : www.vivre-et-aimer.org

**7° Exposition de miniatures
agricoles et bourse d'échange
Salle des fêtes de Marssac/Tarn (81)
Le dimanche 8 novembre 2015
(Entrée gratuite)**



Vente miniatures



Réservations et renseignements :
06.75.49.87.36 / 05.63.53.15.06

Organisé par Association des Miniatures
Agricoles du Sud-Ouest

Assemblée générale du Comité des Fêtes

Assemblée générale du Comité des Fêtes de Marssac, le vendredi 16 octobre 2015, Salle Astrolabe (à côté de la salle municipale) 20h30

«Le bénévolat vous intéresse et vous disposez de temps... alors rejoignez nous !»

Nous avons vraiment besoin de vous !

Sans les bénévoles du Comité des Fêtes, ni le loto, ni le vide dressing, ni la fête de mai, ni le vide grenier de la St Quil, ni le marché de Noël n'existeraient !

Votre Comité des Fêtes assure tout le long de l'année le dynamisme de votre village dans un esprit festif et gratuit.

Par votre engagement, rejoignez un groupe de bénévoles aguerris et conviviaux.

Venez rencontrer de nouvelles personnes, vous amuser, relever des défis, partager votre savoir, animer votre village, trouver de la satisfaction, le tout dans la bonne humeur.

Aimeriez-vous faire partie de notre Comité ? de notre équipe ?



Venez nous rencontrer lors de l'assemblée générale le vendredi 16 octobre à 20h30 salle de l'astrolabe, nous vous renseignerons sur notre association et notre travail. Changez les choses, devenez bénévole !

«Les bénévoles sont des personnes ordinaires qui accomplissent des choses extraordinaires»

**Contact : 06 23 87 24 98
Les bénévoles du Comité des Fêtes de Marssac**

Ambiance Scandale : le programme

Changement du bureau pour l'année 2015/2016

- Présidente : Véronique PUJOL

- Vice-Présidente : Sarah

GONZALEZ

- Secrétaire : Aurore LAUGIER

- Vice-Secrétaire : Mathieu

KHADRIA

- Trésorière : Mélodie BOUSQUET

- Vice-Trésorière : Laura MEDALLE



Ambiance Scandale, studio de danse street jazz, new style, lyrical jazz et fitness avec le Scandal Camp, entame sa 3^{ème} année, riche de surprises et de nouveautés (enseignés par Gabrielle GONZALEZ).

Cette année, deux rentrées sont prévues. La 1^{ère} ce mois-ci, jusqu'à mi-octobre et l'autre en Janvier.

Avec 2 nouveaux professeurs, afin de s'enrichir de nouvelles disciplines :

- L'éveil classique dès 3 ans avec Marina Pontier

- Le Break Dance avec Jérémy Diaz à partir de 8 ans

En 2 ans d'existence, nous avons fait venir de nombreux professeurs reconnus, de disciplines différentes (Modern jazz, ragga jam, hip hop) en stage dans notre studio de danse. Nous amenons également nos élèves se perfectionner auprès de professionnels tels que Nathalie Lucas, Yanis Marshall, Evans Hamilton, Mamson, Alex Frei et Richard Pierlon lors de Master Class sur Toulouse et sur Paris.

Cette année encore nous vous préparons de nouveaux stages avec des professeurs de renommées mondiales. Nous avons hâte de vous faire découvrir le programme de cette saison.

Ambiance Scandale met un point d'honneur à préparer plusieurs Galas, représentations et concours tout au long de l'année. Nous préparons à partir d'Octobre

le BUFFET spectacle de Noël pour le samedi 5 Décembre à 19h30 à la salle des fêtes de Marssac.

Le 11 Novembre à 14H30, l'association Ambiance Scandale, organise son loto annuel à la brasserie le coup d'envoi à Marssac sur Tarn. Le Gala de fin d'année aura lieu le samedi 2 Juillet. Le lieu reste à découvrir...



Les nouveautés, vidéos et photos sont à suivre via la page Facebook: Ambiance Scandale

Je danse donc je suis... **Studio de danse Ambiance Scandale Rond-Point La Martine 81150 Marssac Sur Tarn**

La Vieille Cantine

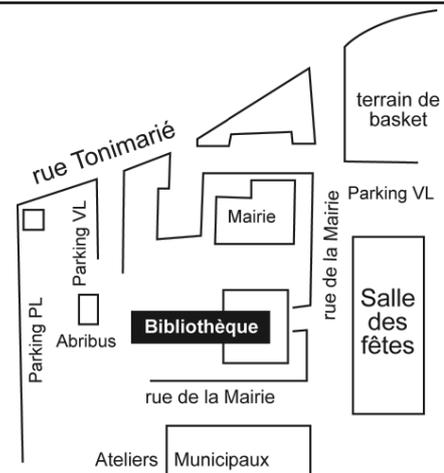
Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h00 à 17h30
le vendredi de 15h00 à 17h30
le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an - marssacbiblio@laposte.net

+ de 12 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées



Un grand rendez-vous !

Le dimanche 22 novembre pour «Artistic Noël».

Les exposants peuvent d'ores et déjà nous contacter au
06.15.51.22.37 ou par mail : kervoel.z@gmail.com

Nous souhaitons une bonne rentrée à tous, les bénévoles de la bibliothèque seront heureuses de vous accueillir. Alors n'hésitez pas à venir nous voir. Bonne lecture à tous.

Depuis 4 ans, la bibliothèque reçoit la visite d'une classe de l'école de Marssac gratuitement. Les enfants peuvent trouver dans nos locaux un espace qui leur est spécialement dédié quel que soit leur âge.

Les bénévoles sont à la disposition des enseignants pour convenir de rendez-vous et les accueillir. A très bientôt.

**CONTACT : Madame KERVOEL Isabelle 05 63 53 12 11
(présidente de l'association La vieille cantine)**

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Gendarmerie	17	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu	15	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Samu Social	115	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Pompiers	18	Enfance et Partage	0800 05 12 34
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Sida Info Service	0800 840 800
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Tabac Info Service	0825 309 310
Alzheimer Info	0811 112 112	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Cancer Info Service	0810 810 821	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24		
Drogues Info Service	0800 23 13 13		

Florentin : la rentrée de l'athlétisme

Après la formidable fin de saison 2014-2015 pour deux de ses athlètes lors des championnats de France Juniors en juillet à Albi, où Aurélie Cabrolié prend la 4^{ème} place au lancer de marteau et Alice Hermet la 13^{ème} place au 100m, l'heure de la reprise a sonné au club d'Athlétisme.

Pour les minimes (2001-2002), les entraîneurs ont fixé la reprise au mercredi 09 septembre à 17h. Les Eveils Athlé (2007 à 2009) sont attendus le lundi 14 septembre à 18h, les poussins (2005-2006) le mardi 15 septembre à 18h et les benjamins (2003-2004) le mercredi 15 septembre à 15h30.

Pour toutes les catégories, les entraînements ont

lieu à la salle des sports de Florentin. Les jeunes qui veulent découvrir l'athlétisme ont droit à deux séances d'essai gratuites. **Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à consulter le site du club : www.efa.free.fr ou appelez le 06 75 12 29 56.**



Marssac Rugby XIII



Reprise des activités à l'école de Marssac Rugby XIII avec des enfants qui avaient hâte de retrouver la pelouse de Saint Maury. De nouveaux joueurs sont venus grossir les rangs et

montrent déjà des qualités intéressantes. Si le mois de septembre était consacré aux entraînements, le mois d'octobre démarrera sur les chapeaux de roues avec, le 3 octobre, le premier tournoi départemental à Réalmont. Le 17 octobre, un grand tournoi à Albi qui précèdera le match international, France / Irlande au

Stadium d'Albi. Nos jeunes pousses défilèrent autour du stade avec les autres écoles avant le match. Ils côtoieront les joueurs de l'Équipe de France... les photos et stylos seront de mise! Un grand moment à vivre. Si vous souhaitez faire découvrir ce formidable sport à vos enfants, n'hésitez pas à nous rejoindre, pour essayer, les samedis matin à partir de 10H00 au stade Saint Maury. Le meilleur accueil vous y attend.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Claude au 06 89 56 50 17.

Théâtre «Les planches»

Le cours de théâtre «Les Planches» est très heureux de vous présenter son spectacle.

L'année dernière des cours de théâtre se sont créés à Marssac, le cours adulte du vendredi soir.

Après un an de travail, les 9 élèves du cours montent sur les planches.

Bénédicte Graff, met en scène une pièce contemporaine de Denise BONAL « Les Pas Perdus ».

«Lieu des au revoir et des adieux, lieu aux histoires meurtries, aux décisions décousues, aux envols vainqueurs, lieu de toutes les interrogations et de tous les espoirs... voici la gare...»

Déclinée sous toutes ses formes de la plus banale à la plus inattendue, grouillante d'humanité.

Une multitude de trajectoires indivi-

duelles juxtaposées par la magie du Théâtre»

Deux représentations sont prévues :

Le Samedi 31 Octobre 2015 à 20h00

Le Dimanche 1^{er} Novembre 2015 à 16h00

A la salle des fêtes de Marssac (5 euros l'entrée)

L'aventure continue avec toujours le cours adulte, le mercredi soir, à présent de 20h00 à 22h00, et la nouveauté cette année, le cours enfants du mercredi après-midi. Clôture des inscriptions mi-octobre.

Nous vous attendons nombreux pour découvrir cette pièce !

Pour tout renseignement et réservations :

www.courslesplanches.com - 06 22 22 95 27
benedicte.graff@yahoo.fr

Cours « Les Planches »

"Les Planches"

www.courslesplanches.com

Les Pas Perdus

De Denise **BONAL**

Mise en scène **Bénédicte GRAFF**

Carole Ait Aïssa,
Alexandra De Sauville ,
Virginie Jaïne,
Eric Sié,
Danielle Tournabien

Séverine Arnoux,
Séverine Heron,
Isabelle Mauries,
Mélina Sié,

31/10 2015 à 20h00
01/11 2015 à 16h00

Salle des Fêtes de Marssac 5 euros l'entrée Renseignements 06 22 22 95 27



St Quil 2015 retour en images



Repas de quartier Chemin de Guille

Retrouvailles «Chemin de Guille » le dimanche 23 août 2015, sourire et bonne ambiance étaient au rendez-vous, autour de bon petits plats que chacun d'entre nous avaient amenés.

Quelques habitants excusés car en congés.

Merci encore à tous pour cette belle journée et surtout un grand merci à Mr et Mme CELARIES pour leur convivialité.

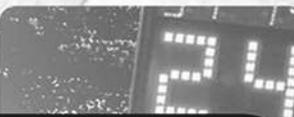
Bien entendu, nous avons déjà le rendez-vous pris pour l'an prochain (date à confirmer, à voir tous ensemble).



et à l'année prochaine...



Marssac Basket Club TOUS BASKET!



Ecole de Basket Marssac/Tarn

Contact : 06 77 36 37 36

Benjamin Bermengo

Enfants de 6 à 12 ans

Baby Basket – Mini Poussins

Poussins-Benjamins

Mercredi : 14h - 18h - Salle Municipale